



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2011 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

- Monsieur le Maire, Francis Deroo
- Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly

Madame la Directrice générale par intérim, Mme Lucie Gendron.

Madame la conseillère Paola L. Hawa et Monsieur le conseiller Ryan Young sont absents;

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

M^e Caroline Thibault, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

06-207-11 Ouverture de la séance

Il est proposé par Michel Bouassaly

Appuyé par Gerry Lavigne

D'ouvrir la séance extraordinaire du 15 juin 2011. Il est 18 h 03

Adoptée à l'unanimité.

06-208-11 Ordre du jour

Il est proposé par James Anderson

Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous :

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

06-207-11 Ouverture de la séance

06-208-11 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes**3. Développement communautaire**

- 06-209-11 Demande de fermeture de la rue Ste-Anne entre la rue Maple et le Pont Galipeault le samedi 18 juin 2011 de 6 h à 19 h ainsi que la rue Lalonde le vendredi 17 juin 2011 dès 19 h jusqu'à la fin de l'événement « Ça roule au bord de l'eau »
- 06-210-11 Soutien à l'événement «Ça roule au bord de l'eau 2011»

4. Urbanisme

4.1. Autres sujets

- 06-211-11 Nomination des nouveaux membres du Comité de démolition

5. Ressources humaines

5.1. Contrats et ententes

- 06-212-11 Embauche d'une Agente de communications au Service du Greffe

6. Dépôt de documents**7. Certificats de crédit****8. Levée de la séance**

- 06-213-11 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés parmi les trois (3) personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Jean-Claude Provost	Demande des informations concernant le Comité de démolition

3. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

06-209-11 Demande de fermeture de la rue Ste-Anne entre la rue Maple et le Pont Galipeault le samedi 18 juin 2011 de 6 h à 19 h ainsi que la rue Lalonde le vendredi 17 juin 2011 dès 19 h jusqu'à la fin de l'événement « Ça roule au bord de l'eau »

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par James Anderson

D'autoriser la fermeture de la rue Ste-Anne entre la rue Maple et le Pont Galipeault le samedi 18 juin de 6 h à 19 h ainsi que la rue Lalonde le vendredi 17 juin de 19h à la fin de l'événement «Ça roule au bord de l'eau » le 18 juin à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

06-210-11 Soutien à l'événement «Ça roule au bord de l'eau 2011»
--

ATTENDU QUE la Ville assurera la main-d'œuvre requise pour l'événement du 18 juin 2011 principalement pour le 76 et le 129 rue Sainte-Anne ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'assurer le soutien à l'événement «Ça roule au bord de l'eau – 2011 » de la façon suivante :

- Main-d'œuvre requise pour l'événement du 18 juin 2011 pour le montage de deux scènes (le 76 rue Ste-Anne et le 129 rue Ste-Anne) ainsi que leur démantèlement;
- Couvrir la période entre 13 h 30 à 19 h au niveau de la propreté générale, maintien de l'ordre, etc.
- Installation de barricades aux endroits désignés.

Adoptée à l'unanimité.

4. URBANISME

4.1. AUTRES SUJETS

06-211-11 Nomination des nouveaux membres du Comité de démolition

ATTENDU QU' il y a lieu de nommer les membres du «Comité de Démolition»;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par James Anderson

De nommer les personnes suivantes, pour un mandat de deux (2) ans, membres du comité, à savoir :

Francis Deroo
Michel Bouassaly
Jay Van Wagner
Et Ashkan Matlabi à titre de secrétaire

Adoptée à l'unanimité.

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1. CONTRATS ET ENTENTES

06-212-11	Embauche d'une Agente de communications au Service du Greffe
------------------	---

ATTENDU le besoin d'avoir une personne ressource aux communications ;

ATTENDU les résultats du processus de sélection entrepris pour combler le poste d'agente de communications au Service du greffe et les recommandations du Comité de sélection ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Gerry Lavigne

D'embaucher Madame Karine Asselin afin d'occuper le poste d'agente de communications au service du Greffe à compter du 4 juillet 2011 et ce pour une période d'un an.

Les conditions de travail de cette employée sont celles prévues à l'entente individuelle de travail conservée aux archives municipales et dont le conseil approuve le contenu.

D'autoriser le Directeur général à signer le contrat au nom de l'employeur.

D'autoriser la dépense et le paiement à même le poste budgétaire 02-140-00-145 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

6. DÉPÔT DE DOCUMENTS

La greffière dépose :

- **Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire attestant la réception de l'avis requis par l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* par tous les membres du conseil, dont l'original est joint en annexe « A ».**

7. CERTIFICATS DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

06-212-11

Le 15 juin 2011,

Michael Finnerty
Trésorier

8. LEVÉE DE LA SÉANCE**06-213-11 Levée de la séance**

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par James Anderson

De lever la présente séance extraordinaire. Il est 18 h 10.

Adoptée à l'unanimité.

Francis Deroo
Maire

M^e Caroline Thibault, LL.B., OMA
Greffière

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont
conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro
102-102-0113*